

# VOIRIE 2010

## Levée des ordures ménagères :

ce service est assuré par l'entreprise TRANSVOIRIE SA (☎ 022 306.15.15) et effectué les **mardi et vendredi, le matin**.

### **Modification levée des déchets ménagers pour 2010 :**

- **Samedi 3 avril**, au lieu de vendredi Saint 2 avril 2010

Les ordures doivent être déposées, au plus tôt dans la soirée du jour précédent, dans des sacs en plastique ou dans des conteneurs normalisés.

**Les cartons doivent être déchirés avant d'être mis dans les conteneurs.**



## Ferraille et résidus ménagers encombrants



L'enlèvement de la ferraille et des résidus ménagers encombrants (tels que meubles, cuisinières, frigos et congélateurs, cycles, etc.) est effectué tous les deux mois, selon le calendrier de levée suivant :

**jeudi 25 février**

**jeudi 29 avril**

**jeudi 24 juin**

**jeudi 26 août**

**jeudi 28 octobre**

**jeudi 30 décembre**

Ces objets doivent impérativement être déposés avant 7 heures du matin aux emplacements habituels. **Les matériaux de démolition, les ordinateurs, les accessoires de voiture et les déchets de jardin ne sont pas levés.**

Pour les matières ménagères ou de jardin, nous vous rappelons l'existence de nos deux centres de récupération, à la rue de Frémis et à la route des Brolliets. Ils sont ouverts du lundi au samedi de 7h. à 20h et de 10h. à 20h. le dimanche. Y sont autorisés les dépôts suivants :



**Verre**

**Papier**

**Aluminium, boîtes conserve**

**Piles**

**PET**



**Déchets de jardins (taille de haies, gazon, feuilles mortes) \***

**Huiles de friture\***

**Capsules Nespresso\***

**Une recommandation !** Les cornets, les sacs qui ont servi au transport de ces matières ne doivent pas être jetés avec ces dernières, mais dans les conteneurs marqués "déchets" placés dans la même enceinte. Ce centre est réservé aux habitants de la commune et qu'il ne peut recevoir, en aucun cas, de déchets professionnels.

\* uniquement au centre de récupération de la Moutonnerie (vers route des Brolliets).

COLLECTE DE TEXTILES



La Mairie offre une **collecte permanente de textiles et de chaussures**, qui doivent être déposés (dans des sacs) dans les deux conteneurs placés à cet effet au carrefour des rues de Frémis et de Graman, **proche du chemin d'accès à l'école**.



**3 espaces de récupération, dans le canton, à votre disposition.  
GRATUIT pour les particuliers !**

[www.espacetri.ch](http://www.espacetri.ch)

		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		